



PRIX LITTÉRAIRES QWF 2024 – APPEL À CANDIDATURES

Prix de traduction de la Fondation Cole : anglais-français

Le 12 novembre 2024, la QWF décernera un prix de 3 000 \$ pour souligner l'excellence en traduction littéraire de l'anglais vers le français. Les deux sous-catégories continuent d'alterner chaque année et chaque sous-catégorie a une période d'admissibilité de deux ans. Il est important de noter que les deux sous-catégories ont des critères d'admissibilité **très différents**.

Les maisons d'édition et les traductrices et traducteurs ayant des titres admissibles (voir les critères d'admissibilité ci-dessous) doivent nous faire parvenir **5 exemplaires du livre traduit, 4 exemplaires du livre original de langue anglaise, et 1 exemplaire de chacun en format PDF.**

Un éditeur qui soumet cinq ouvrages ou plus peut bénéficier d'une réduction de 5 \$ sur les frais de soumission. Par exemple, pour cinq ouvrages, le montant total des frais est de 150 \$ au lieu de 175 \$.

PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription peuvent désormais être payés en ligne [via Submittable](#).

Critères d'admissibilité pour le prix de traduction, anglais-français

1. Le livre soumis doit être la traduction française d'une oeuvre littéraire (roman, étude, essai, pièce de théâtre publiée, recueil de poésie ou de nouvelles ou mélange de ces genres) originellement écrite et publiée en anglais. L'auteur original doit être un(e) écrivain(e) québécois(e), ou doit avoir résidé au Québec pendant un nombre d'années appréciable à l'âge adulte et y avoir été actif comme auteur(e) au cours de cette même période. (Si un doute subsiste au sujet de l'admissibilité de l'auteur(e), communiquez avec la directrice générale de la QWF. Elle acheminera votre dossier au conseil d'administration, qui prendra la décision finale. Si le livre a été rédigé par deux auteur(e)s, un(e) seul(e) doit respecter le critère de résidence.) Le traducteur ou la traductrice peut habiter où que ce soit dans le monde.
2. Un livre soumis peut contenir le texte original anglais et la traduction française, tant et aussi longtemps que l'oeuvre originale et la traduction respectent, et ce, de manière indépendante, les autres critères d'admissibilité.
3. Les livres doivent avoir un ISBN, être distribués en librairie (qui a pignon sur rue ou virtuelle) et contenir au moins 48 pages de texte, excluant les illustrations, les remerciements, etc. (Les romans graphiques font l'objet d'une exception : les illustrations font partie intégrante de l'oeuvre, si bien que c'est l'oeuvre complète, et non seulement les pages de texte, qui comptera au moins 48 pages.)
4. Les livres numériques et imprimés sur demande sont admissibles s'ils ont été mis en marché dans leur format final durant la période d'admissibilité et qu'ils respectent tous les autres critères d'admissibilité énumérés dans le présent document. Quatre exemplaires imprimés doivent être soumis avec le bulletin d'inscription et une copie électronique doit être envoyée à admin@qwf.org en format PDF ou EPUB.
5. Les livres ayant plus de deux auteur(e)s ou plus de deux traducteurs ou traductrices ne sont pas admissibles.
6. Le prix sera décerné à la traductrice ou au traducteur. Si l'oeuvre gagnante est un livre traduit par deux personnes, la bourse sera divisée en parts égales entre elles ou, si l'une d'elles est décédée, entre la traductrice ou le traducteur vivant et la succession du traducteur ou de la traductrice décédés.
7. Les livres dont le traducteur ou la traductrice unique était décédé(e) à la publication de la traduction ne sont pas admissibles.
8. Il n'y a pas de restrictions concernant le lieu de publication.
9. Un même livre ne peut être soumis aux prix littéraires QWF qu'une seule fois.
10. Une oeuvre traduite contenant 15 % de matériel préalablement présenté au Prix de traduction de la QWF n'est pas admissible.
11. Les éditions revues ou augmentées de quelque manière que ce soit (publications traditionnelles ou impression sur demande) ne sont admissibles que si la nouvelle version est considérée comme étant un nouveau livre par la QWF.
12. Les anthologies et les réimpressions ne sont pas admissibles.
13. Les genres non admissibles sont : les livres jeunesse; les livres non littéraires, comme les manuels pédagogiques ou les livres conçus d'abord et avant tout pour un marché éducatif; tout matériel tertiaire, comme des index, des bibliographies, etc.; les catalogues; les livres de référence professionnels; les guides de voyage; les guides pratiques ou les livres de psychologie populaire; les manuels, y compris les livres expliquant comment faire quelque chose, développer une habileté ou jouer un jeu; les livres de recettes; les calendriers, les agendas et les livres à colorier.

La QWF se réserve le droit de prendre une décision sans appel concernant l'admissibilité d'un livre.

DATES LIMITES

- Pour chaque livre soumis, même si celui-ci est encore sous presse, il faut envoyer un bulletin d'inscription dûment rempli et des frais d'inscription non remboursables de 35 \$ au plus tard le 3 juin 2024.
- Les traductions publiées entre le 1^{er} août 2022 et le 30 septembre 2024 peuvent être soumises, tant et aussi longtemps qu'elles n'ont pas été soumises aux prix littéraires de 2022.
- Les livres publiés entre le 1^{er} août 2022 et le 15 mai 2024 doivent être soumis au plus tard le 3 juin 2024, accompagnés du bulletin d'inscription dûment rempli et des frais d'inscription non remboursables de 35 \$ par ouvrage.
- Les maisons d'édition ou les traducteurs ou traductrices dont les livres seront publiés entre le 16 mai et le 30 septembre 2024 doivent s'assurer que le bulletin d'inscription dûment rempli et les frais d'inscription soient envoyés au plus tard le 3 juin 2024. Les exemplaires avant publication ou les épreuves reliées ou une exemplaire électronique doivent être reçus au bureau de la QWF au plus tard le 1^{er} août 2024. Le livre final doit être reçu le 30 septembre 2024 au plus tard, sinon il sera disqualifié.
- Les livres publiés entre le 1^{er} août et le 30 septembre 2024 pourront être soumis aux prix littéraires de 2026 au lieu des prix littéraires de 2024.

Veillez envoyer les exemplaires aux :

**PRIX LITTÉRAIRES DE LA QWF
1200, av. Atwater, bureau 3
Westmount, QC H3Z 1X4**

Veillez libeller les chèques au nom de Quebec Writers' Federation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au 514 933-0878 ou écrire à riley@qwf.org.